



Fait à Clouange,
Le vendredi 8 décembre 2023

LLTIR 23/24 – 2023/CAC6 – CD

CAC – Session #6 du 6 décembre 2023 – Candidats certifiés

À la suite de la réunion du jury plénier, voici la déclaration des résultats pour cette session de formation du certificat de compétences : Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC) réalisée le mercredi 6 décembre 2023 dans les infrastructures de la Ligne de Mire à Augny.

Le jury plénier était composé de :

- monsieur DENIS Corentin, en qualité de formateur de l'ETR¹ et RFL² ;
- madame NICOLAS Kateline, en qualité de formatrice de l'ETR.

A l'aide des différents documents d'évaluations mis à sa disposition, le jury plénier a pu statuer sur la validation de l'obtention du certificat de compétences : CAC.

Les stagiaires de la formation pourront retrouver en page 2 la liste des candidats, certifiés ou non, à l'issue de cette journée de formation.

En annexe 1, ils pourront retrouver le détail de leurs notes et de leurs appréciations.

Dans l'attente de la réception de leur certificat, ce document équivalra d'attestation de réussite.

Corentin DENIS
Responsable Formation Ligue (RFL)
Ligue Régionale de Tir de Lorraine

¹ ETR : Équipe Technique Régionale

² RFL : Responsable Formation Ligue

Liste des candidats certifiés

N° CLUB	CLUB	NOM	Prénom	RÉSULTATS
1257013	ST - CLUB DE TIR LA LIGNE DE MIRE	ANDRE	Michel	ADMIS
1257013	ST - CLUB DE TIR LA LIGNE DE MIRE	CROZET	Jean-François	ADMIS
1257013	ST - CLUB DE TIR LA LIGNE DE MIRE	DREHLICH	Roland	ADMIS
1257013	ST - CLUB DE TIR LA LIGNE DE MIRE	DUFOUR	Yves	ADMIS
1257013	ST - CLUB DE TIR LA LIGNE DE MIRE	GIRARDEAU	Patrick	ADMIS
1257013	ST - CLUB DE TIR LA LIGNE DE MIRE	LANHERS	Pascal	ADMIS